

Etat des lieux des Systèmes d'Informations de marché (SIM) existant et recueil des besoins en termes de Systèmes d'Informations de Marché des produits de soja et volaille



Tchègoun Michel ATCHIKPA

Septembre 2020

Tables des matières

Résumé	3
Introduction	4
1. Objectifs de l'étude	5
2. Résultats attendus de l'étude	6
3. Livrables	6
4. Démarche méthodologique de la mission l'étude.....	6
5. Cadre conceptuel de l'étude.....	8
5.1. Système d'information du marché (SIM)	8
5.2. Les Systèmes d'information sur le marché de première génération (SIM 1G)	9
5.3. Les Systèmes d'information sur le marché deuxième génération (SIM2G).....	10
6. Historique des systèmes d'information sur le marché aux Bénin.....	10
7. Principales innovations développées par les SIM de seconde génération au niveau national et sous-régional	12
7.4. <i>Le développement des NTIC</i>	13
8. Principaux modèles de SIM des produits agricoles existants et opérationnels sur le plan national et sous-régional	14
8.1. Les SIM des produits agricoles opérationnels au niveau national	14
8.3. Les SIM des produits agricoles opérationnels au niveau sous-régional	18
9. Analyse des contraintes liées à l'utilisation des SIM des produits de soja et volaille existants	21
10. Les besoins réels d'informations des acteurs des filières soja et volailles.....	23
11. <i>Recommandations de système digital d'informations de marché</i>	27
11.1. Schématisation du dispositif SIM proposé pour la filière soja et volaille	27
1.1. Matériels et outils nécessaires pour le fonctionnement du SIM de la filière soja et volaille..	28
11.2. Dispositif institutionnel de mise en œuvre des SIM au Bénin	31
Conclusion	32
Références bibliographiques	34

Résumé

L'objectif principal de cette étude est de faire un état des lieux des systèmes d'informations sur les marchés des produits agricoles existants et de recueillir les besoins en termes de Systèmes d'Informations de Marché des produits de soja et volaille. Dans cette étude, nous avons utilisé une approche qualitative qui est basé sur des entretiens guidés avec les acteurs des deux filières concernées et une revue de littérature. En effet, ceux sont essentiellement les outils d'analyse de contenu et la matrice Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces qui ont été utilisées. De manière empirique, les résultats sur l'historique des SIM montrent qu'il existe deux générations de SIM au Bénin et dans la sous-région longuement décrites et analysées. En outre, les résultats ont montré que le manque de fiabilité des informations diffusées par ces SIMs, l'inadaptation de ces SIMs nationaux par rapport aux besoins réels d'informations des acteurs économiques, le faible niveau d'alphabétisation de ces bénéficiaires limitant leur accès aux informations diffusées par les supports écrits, l'accès désormais « pécuniaire » ou « lent » aux informations diffusées qui étaient autrefois disponibles gratuitement sont les principales contraintes. Globalement, ces résultats suggèrent que les SIM2G sont en début de développement au Bénin surtout et un système digital d'informations de marché, fédérateur des initiatives développées au Bénin par les filières soja et volaille est recommandé pour les prochaines années afin que les années suivantes toutes les filières soit centralisés au niveau des services étatiques spécialisés.

Mots clés : état des lieux, SIM existant, recueil des besoins en SIM, soja, volaille.

Introduction

La croissance économique de l'Afrique est quasi totalement basée sur des produits destinés à l'exportation tels que les produits agricoles, le pétrole et les minerais subissant très peu de transformation. Afin d'accélérer, de façon durable et exhaustive, la croissance et le développement en Afrique, il est urgent de favoriser une nouvelle approche de la notion de développement ; approche basée sur l'exploitation exhaustive du potentiel agricole du continent à travers l'apport de l'information sur toutes ses formes (Napo, 2019).

Dans les pays en développement (PED) dont le Bénin, les systèmes d'informations sur les marchés (SIM) agricoles se sont développés en deux phases. Une première génération de SIM est apparue dans les années 1980. La seconde génération l'a suivie dans les années 2000 sous l'impulsion de différents facteurs, notamment les difficultés rencontrées par les SIM de la première génération pour atteindre leurs objectifs, les nouvelles possibilités offertes par le développement des TIC (internet) et la téléphonie mobile et l'organisation croissante des producteurs en organisations professionnelles agricoles (Galtier et al., 2014).

Ces réformes étaient accompagnées de la mise en place de Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) dont l'objectif était, d'une part, de rendre le marché plus transparent et, d'autre part, d'améliorer les anticipations et arbitrages des acteurs ainsi que la qualité de l'allocation des ressources. Déjà, selon le rapport 2016 de l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA), l'information sur les marchés agricoles fait référence à toutes les données nécessaires pour satisfaire les demandes des clients concernés par la production et la commercialisation de biens et services agricoles. L'information sur le marché est donc importante pour ceux qui prennent les décisions, non seulement du point de vue de l'offre, mais aussi de la demande, et pour les consommateurs qui ont aussi besoin de recevoir une information opportune afin de prendre les meilleures décisions au moment de l'achat. Les systèmes d'informations de marchés (SIM) ont pour objectif de recueillir, de traiter et de diffuser des informations sur la situation et les dynamiques des marchés agricoles afin (i) d'améliorer les politiques publiques à travers la sensibilisation des acteurs du marché et (ii) d'accroître la transparence du marché et, par cette voie, de mener à une répartition plus juste et plus efficace des ressources (Galtier et al., 2014).

En d'autres termes, le système d'informations sur les marchés agricoles joue un rôle capital dans la commercialisation des produits agricoles. C'est pourquoi, au Bénin, il occupe une importante place dans les documents et stratégies nationales de développement agricole au Bénin. En effet, dans le Plan National d'Investissements agricoles, de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2017-2021), il est indiqué au niveau de l'axe 2 que « les principaux acteurs du commerce des produits agricoles doivent avoir accès aux données relatives aux prix, quantités et à la qualité des produits mis sur le marché. D'où la nécessité de la conception et de la mise en œuvre d'un système d'informations commerciales fiable qui soit d'accès facile

et immédiat ». Par ailleurs, dans le but de renforcer l'accès des acteurs du secteur agricole au marché, le PNIASAN envisage la création d'observatoires sur les marchés des produits agricoles. Ces observatoires seront gérés par les familles d'acteurs (publics et privés) des filières concernées.

Le projet d'Appui-Conseil aux Politiques Agricoles (ProACPA) est l'un des projets du programme global « Un seul monde sans faim » (SEWOH) du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ). Le projet a pour objectif l'élaboration d'évidences et de données factuelles pouvant guider le processus de développement et de mise en œuvre de stratégies cohérentes dans les secteurs agricole et commercial. Dans le cadre de ses activités, le ProACPA entend soutenir la mise en place d'un système digital d'informations sur le marché afin de permettre aux producteurs, aux transformateurs et aux commerçants de soja et volaille de mettre leurs produits sur le marché à des prix rémunérateurs. Il devient donc impératif avant la mise en place d'un tel système, à la première étape de faire l'état des lieux débouchant sur une proposition de Système d'Information de Marché (SIM) à implémenter.

Le présent rapport est divisé en cinq (06) sessions. Après avoir présenté l'objectif de l'étude et la démarche méthodologique, la première session clarifiera des concepts importants de l'étude. La deuxième fera l'historique des systèmes d'information sur le marché au Bénin. La troisième décrira les principales innovations développées par les SIM de seconde génération au niveau national et sous-régional. La quatrième session traitera des principaux modèles de SIM des produits agricoles existants et opérationnels sur le plan national et sous-régional. La cinquième analysera tout en faisant ressortir les contraintes liées à leur utilisation, dans quelle mesure les modèles de SIM existants peuvent permettre de répondre efficacement aux besoins d'accès aux marchés des acteurs de la filière des produits de soja et volaille existant. Enfin, La sixième session articulera sur la base des expériences nationales et de la sous-région, des recommandations d'un système digital d'informations de marché, fédérateur des initiatives développées au Bénin et pouvant répondre aux attentes des acteurs des filières soja et volaille.

1. Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est de faire un état des lieux des systèmes d'informations sur les marchés des produits agricoles existants et de recueillir des besoins en termes de Systèmes d'Informations de Marché des produits de soja et volaille. Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- a) Faire l'historique des SIM au Bénin ;
- b) Décrire les principales innovations développées par les SIM de seconde génération au niveau national et sous-régional ;

- c) Identifier les principaux modèles de SIM des produits agricoles existants et opérationnels sur le plan national et sous-régional ;
- d) Analyser dans quelle mesure les modèles de SIM existants peuvent permettre de répondre efficacement aux besoins d'accès aux marchés des acteurs de la filière soja et volaille ;
- e) Identifier les contraintes liées à l'utilisation des SIM des produits de soja et volaille existants ;
- f) Proposer, sur la base des expériences nationales et de la sous-région, un système digital d'informations de marché, fédérateur des initiatives développées au Bénin et pouvant répondre aux attentes des acteurs des filières soja et volaille.

2. Résultats attendus de l'étude

Les résultats attendus sont les suivants :

- a) L'historique des SIM au Bénin est effectué ;
- b) Les principales innovations développées par les SIM de seconde génération sont décrites au niveau national et sous-régional ;
- c) Les principaux modèles de SIM des produits agricoles existants et opérationnels sur le plan national et dans la sous-régional sont identifiés ;
- d) L'aptitude des modèles de SIM existants à répondre efficacement aux besoins d'accès aux marchés des acteurs de la filière soja et volailles est analysée ;
- e) Les contraintes liées à l'utilisation des SIM des produits de soja et volaille existants sont identifiées ;
- f) Sur la base des expériences nationales et de la sous-région, un système digital d'informations de marché, fédérateur des initiatives développées au Bénin et pouvant répondre aux attentes des acteurs des filières soja et volaille est proposé.

3. Livrables

Les livrables attendus à la fin de cette mission d'étude sont :

- a) Une note conceptuelle détaillée avec le plan de travail et les instruments à utiliser pour la collecte et l'analyse des informations ;
- b) Un rapport provisoire qui sera validé en atelier par les acteurs de la filière soja et volaille
- c) Un rapport d'atelier présentant les différents points à améliorer par le consultant ;
- d) Un rapport final de l'étude.

4. Démarche méthodologique de la mission l'étude

La présente mission a consisté à la réalisation d'une étude diagnostique des SIMs existants et recueil des besoins en termes de Systèmes d'Informations de Marché des produits de soja

et volaille. L'étude diagnostique a consisté à effectuer une analyse de l'offre d'informations des institutions de SIMs existants, puis ensuite à effectuer une analyse de la demande d'informations des acteurs œuvrant dans les filières concernées, une analyse de leurs besoins réels d'informations ainsi que des canaux de communication utilisés pour les échanges.

Pour l'analyse de l'offre d'informations des institutions étatiques comme privées existants, l'étude a cherché à faire un état des lieux des SIMs. Pour l'analyse de la demande d'information des acteurs économiques notre mission a consisté à collecter les information relatives à l'identification de ces acteurs économiques utilisant les informations sur les marchés, leur niveau de connaissance des SIMs nationaux, leur niveau d'utilisation de ces SIMs nationaux leur perception de la qualité des informations diffusées par ces SIMs nationaux, leurs canaux d'informations actuels, leurs besoins réels d'informations, et les canaux souhaités dans le futur pour la réception des informations.

Toutes nos propositions dans le cadre de cette étude ont pour finalité la proposition d'un système digital d'informations de marché, fédérateur des initiatives développées au Bénin et pouvant répondre aux attentes des acteurs des filières soja et volaille. Pour atteindre les objectifs de l'étude, quatre (4) grandes phases complémentaires ont été utilisé : (i) réunion de cadrage, (ii) Revue documentaire terrain, (iii) Travaux sur le terrain, (iv) Rapportage et atelier de validation.

Dans cette première phase nous avons eu une vidéo-conférence avec la coordination du Projet d'Appui-Conseil aux Politiques Agricoles au Bénin- ProACPA pour une harmonisation de la compréhension des termes de références et la prise de tous les contacts nécessaires des personnes ressources importantes à rencontrer sur le terrain. Ainsi nous avons rédigé la méthodologie de mise en œuvre de l'étude, le planning du déroulement de l'étude, le plan de travail préconisé, ainsi que les prestations à fournir.

La deuxième phase a consisté pour nous à effectuer tout d'abord une revue documentaire des systèmes d'informations existants et ensuite, une enquête approfondie auprès des utilisateurs des SIMs nationaux pour cerner leurs besoins réels d'informations sur les marchés et les canaux d'informations habituellement utilisés et/ou souhaitables.

Les travaux de terrain ont donc consisté à l'identification et à l'analyse des données sur l'offre et la demande d'informations sur les marchés et plus exactement un diagnostic des potentialités et des contraintes de d'offre et de la demande d'informations des marchés des produits de soja et volaille. Pour la réalisation de ces enquêtes sur le terrain, nous avons élaboré et testé deux types d'outils digitalisés de collecte des données : un guide d'entretien pour les structures qui ont mis en place des SIMs (GIZ, MAEP, AFRIS, ATDA, ...etc.) et un questionnaire pour les utilisateurs des services SIM (acteurs des CVA : producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs, OP). Le guide ou questionnaire dans leur majorité ont été remplis soit par nous-même ou par les personnes ressources gestionnaires

des structures échantillonnées constitué des acteurs des deux filières et représentants des Organisations Professionnelles (OP) et aussi des responsables du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Les croisements des résultats de l'étude documentaire avec ceux des entretiens et des enquêtes réalisés auprès des acteurs des filières sur le terrain ont permis la présentation du présent rapport.

5. Cadre conceptuel de l'étude

5.1. Système d'information du marché (SIM)

D'après la définition de la FAO : « Un SIM est un service normalement opéré par le secteur public, qui collecte des informations régulières sur les prix et dans certains cas, sur les quantités des produits agricoles largement commercialisés dans les marchés de groupage ruraux, les marchés de gros et les marché de détail, et qui communique ces informations en temps utile et régulièrement, par le biais de différents médias, aux agriculteurs, commerçants, fonctionnaires du gouvernement, décideurs et autres personnes intéressées» (FAO, 1998).

Selon la même source, l'objectif d'un SIM est d'aider principalement les agriculteurs à suivre les tendances du marché et à s'assurer que leur production répond à la demande en vue de tirer le meilleur profit de leur effort. En somme, le SIM contribue au renforcement du pouvoir de négociation des petits producteurs face aux commerçants et transformateurs. Il vise à les aider à :

- Réduire les risques liés à la commercialisation et la transformation ;
- Décider où vendre leurs produits agricoles ;
- Vérifier que les prix offerts sont conformes au cours du marché ;
- Décider s'il convient ou non d'emmagasiner leurs produits ;
- Décider de l'opportunité de produire « hors saison ».

Toutefois, il est à noter que dans la plupart des cas, les SIM mis en place depuis les années 1980 pour accompagner la libéralisation des marchés ont été fréquemment critiqués pour leur incapacité à répondre aux besoins des opérateurs, leur lourdeur administrative et leur fragilité financière. Depuis, de nouvelles opportunités ont permis de rénover ces services : développement des NTIC, décentralisation des systèmes d'information, rapprochement des SIM des organisations professionnelles, etc. Sur cette base, on distingue ainsi deux catégories de SIM : les SIM de première génération (SIM 1G) et les SIM de deuxième génération (SIM 2G).

5.2. Les Systèmes d'information sur le marché de première génération (SIM 1G)

La plupart des SIM mis en place dans le sillage de la libéralisation avaient une configuration similaire, ce qui permet de parler d'une première génération de SIM (ou SIM1G). Ils avaient pour point commun de se focaliser sur les prix et de se limiter à un nombre restreint de produits (principalement les céréales), de diffuser de l'information à l'échelle nationale à travers la radio, d'être gérés de façon centralisée par des services publics ou des projets, financés par l'aide au développement. Malgré l'engouement de leurs promoteurs, les bilans dressés sur les SIM agricoles à la fin des années 90 et début des années 2000 sont très mitigés (Bowbrick, 1988 ; Shepherd, 1997 ; Galtier et Egg, 1998 et 2003). Les SIM de première génération, se caractérisent par :

- i) Chaque SIM était centré sur un pays et un groupe de produits substituables (céréales, bétail, etc.) ;
- ii) L'information portait essentiellement sur les prix ;
- iii) Elle était collectée sur un échantillon de marchés et son traitement était centralisé ;
- iv) La même information était diffusée de façon uniforme sur le territoire national à travers la radio et d'autres médias ;
- v) Elle était accessible gratuitement ;
- vi) Les SIM étaient gérés par des services publics ou des projets et financés par l'aide au développement. On disposait donc d'un seul « modèle » pour les SIM, qui était appliqué (avec de très faibles modulations) quels que soient les pays et les produits considérés, ce qui a très vite été identifié comme une limite (Galtier et Egg, 1998).

En réalité, les résultats de ce modèle n'ont pas été à la hauteur des attentes, notamment en matière d'information des acteurs privés du marché. Les modes de diffusion non interactifs utilisés (*radio nationale, panneaux d'affichage*), il était difficile pour les SIM de connaître les besoins d'information des acteurs du marché ou leur intérêt pour les informations proposées. D'autre part, l'hébergement des SIM au sein d'administrations n'offrait pas un contexte favorable à des ajustements fréquents. Le contenu de l'information était lui-même peu adapté aux acteurs du marché focalisé quasi exclusivement sur les prix moyens par localité, limité à certains groupes de produits (céréales ou bétail principalement) et diffusé de manière uniforme à l'échelle nationale.

Selon David-Benz, (2011), les limites des SIM1G se déclinent en cinq grands points, que l'on peut considérer comme autant de défis à relever par la deuxième génération :

- a) *Répondre aux besoins des acteurs du marché, en termes de fiabilité, de délai d'accessibilité et de diversité de l'information*
- b) *Prendre en compte la capacité d'adoption des acteurs et de façon plus globalement les contraintes du marché*

- c) *Répondre aux besoins de l'Etat en termes d'aide à la décision*
- d) *Améliorer la réactivité et la capacité d'ajustement des SIM*
- e) *Pérenniser les SIM*

5.3. Les Systèmes d'information sur le marché deuxième génération (SIM2G)

Depuis plusieurs décennies, les SIM1G ont connu des évolutions importantes et de nombreuses innovations ont été adoptées, conduisant à parler de SIM de deuxième génération (ou SIM2G). Ce renouveau des SIM est lié notamment à l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), mais également à la régionalisation des politiques agricoles et commerciales, et à la montée en puissance des organisations professionnelles agricoles.

En effet, l'émergence des SIM2G (par la mutation de certains SIM1G et par l'émergence de nouveaux SIM) marque la fin du « modèle unique » et surtout pour contourner les limites des SIM1G. Ces SIM ont en effet développé une multitude d'innovations techniques et organisationnelles (différentes selon les SIM). Celles-ci découlent de la préoccupation de mieux répondre aux besoins des acteurs du marché et s'adosent en grande partie à l'explosion de la gamme des possibilités techniques permises par le développement des TIC. Mais certaines innovations sont également liées, d'une part à une meilleure prise en compte des espaces réels des échanges, d'autre part à une recomposition du paysage institutionnel, dans lequel les organisations professionnelles prennent progressivement leur place. Cette émergence des SIM2G a suscité un regain d'intérêt pour les SIM de la part des bailleurs et des experts (CTA, 2005 ; FARA, 2009 ; FACET, 2010). Néanmoins, il y a 5 ans, ces innovations étaient encore mal connues.

6. Historique des systèmes d'information sur le marché aux Bénin

Comme dans les pays en développement, les systèmes d'information de marché (SIM) ont été introduits au Bénin dans le cadre des politiques de libéralisation, au cours des années 1980, comme des dispositifs publics ayant pour fonction de collecter et diffuser des informations sur les échanges de produits agricoles. L'objectif de ces dispositifs était de rendre le marché plus transparent, et d'améliorer ainsi les anticipations et arbitrages des acteurs ainsi que la qualité de l'allocation des ressources. Bien que ciblant en priorité les opérateurs privés du marché (producteurs, commerçants et consommateurs), les SIM devaient aussi fournir à l'Etat des informations sur la conjoncture du marché, dans un objectif d'aide à la décision dans les domaines de politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

C'est ainsi que depuis 1989, la FAO a mis en place un Système Public d'Information sur les Marchés (SPIM) au Bénin, communément appelé Système d'Information et d'Alerte Rapide

(SIAR). Ce système a aussi bénéficié de l'appui financier du Service Allemand de Développement (DED) et de divers programmes de promotion des produits agricoles. Le SPIM combine deux fonctions essentielles, à savoir : le suivi de l'évolution de la campagne agricole et le suivi du fonctionnement des marchés (prix des produits et flux). Le maïs, le mil/sorgho, le riz local et importé, la farine de blé, les tubercules d'igname, les cossettes d'igname et de manioc, le gari, le haricot, l'arachide sont les produits agro-alimentaires concernés par le SPIM. Ce dispositif d'information utilise quatre moyens principaux : la diffusion hebdomadaire par la radio des prix, l'affichage des prix de trois produits locaux sur des tableaux dans les places de marchés, la publication d'un bulletin mensuel de huit pages qui présente, au niveau de chaque département, l'évolution de la campagne agricole et l'analyse des niveaux de prix, et récemment la réception des informations sur les prix sur demande par SMS (Short Message Service en anglais).

Mais comme globalement les SIM agricoles n'ont pas répondu aux attentes, comme en témoigne le bilan très mitigé des SIM en Afrique, en Asie et en Amérique latine dressé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la fin des années 1990 (Shepherd, 1997), dans les années 2000, de nombreuses innovations ont été introduites dans les SIM, en grande partie grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) - notamment Internet et les téléphones cellulaires.

Comme cette époque aussi se caractérise par l'installation de plusieurs structures de développement agricole (organisations professionnelles), de nouveaux types de SIM sont apparus, que l'on peut qualifier de deuxième génération dont l'ONASA est le plus connu au Bénin. Ce SIM se caractérise par des modes de collecte et de diffusion de l'information beaucoup plus performants et souvent interactifs, par une implication d'acteurs étatique, non étatiques et d'organisations professionnelles, par la fourniture d'une gamme d'informations allant souvent bien au-delà des seuls prix, et, souvent, par un lien plus affirmé avec les institutions de marché (entrepôts de stockage, bourses ou structures de concertation entre acteurs du marché).

A partir des années 2010, beaucoup d'autres organisations socio-professionnelle et faitière comme AKB, FUPRO, UDOPER, UNPS ...etc. ont aussi mis en place leur SIM mais des questions sur l'ancrage institutionnel pour rendre durable les SIM, le mode fiable de collecte des informations et aussi sur la taille des marchés et la fréquence et les modes de collectes des informations ont poussé la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) et la Direction de l'Informatique et du Pré- archivage (DIP) du MAEP a convoqué un **atelier d'élaboration d'une stratégie/feuille de route d'un dispositif SIM concertée entre MAEP, PTF et OPA/Faïtières** pour enfin répondre aux questions principales comme le financement et la maintenance des SIMs. Cet atelier s'est déroulé le 16 Avril 2016 à l'INFOSEC (Cotonou) et a connu la participation de 30 personnes (dont 03 femmes) composées des cadres de la

DPP, de la DIP, des offices sous tutelle du MAEP, des PTF (majoritairement la CTB) et des OPA/Faïtières. Cet atelier, selon le Directeur de la DIP a recommandé :

- *La mise en place par les OP de leur propre SIM pour alimenter la SIM de chambre d'agriculture.*
- *La collecte des données sur la plate-forme de la chambre d'agriculture par les OP*
- *La régulation et la diffusion des informations par la chambre de l'agriculture afin de limiter les problèmes de non-fiabilité des informations sur le prix*
- *Le paiement d'un forfait non encore défini à la chambre de l'agriculture par les acteurs utilisateurs de la plateforme pour assurer la maintenance, la durabilité et la pérennisation du système.*
- *Le positionnement et répartition des tâches sur le système de la chambre de l'agriculture selon leur ligne d'action des acteurs.*
- *Le contrôle-qualité à trois niveaux chapotés par la CT/SAGSA soit périodiquement mis en place surtout sur les grands marchés pour harmoniser les différents prix reçus des marchés secondaires*
- *La DSI joue un rôle d'harmonisation globale, la DSI va s'assurer que la plateforme fonctionne correctement, la DSI s'assurera que les bailleurs jouent leurs rôles.*

7. Principales innovations développées par les SIM de seconde génération au niveau national et sous-régional

Les innovations se sont mises en place à travers la création de nouveaux SIM ou dans le cadre de l'évolution des SIM existants. La catégorie des SIM 2G regroupe donc des SIM créés récemment et des SIM anciens qui se sont transformés (par exemple, en utilisant des NTIC). Par rapport à la première génération des SIM, la catégorie des SIM 2G est caractérisée par les changements techniques et organisationnels, et non par l'ancienneté.

Les évaluations n'ont pas abouti à un diagnostic indiscutable de l'impact des SIM 1G sur le marché, mais ont permis de cerner les faiblesses et les limites desdits SIM et proposé des pistes d'amélioration sur de nombreux aspects. Bien qu'il soit impossible de distinguer les améliorations issues de la dynamique propre des SIM de celles découlant de la demande (des financeurs et des « clients ») ou des nouvelles technologies, il faut souligner les efforts fournis par un certain nombre de SIM pour améliorer leur propre dispositif. Ainsi, le SIM du Mali, par exemple, a opéré une décentralisation de son dispositif, avant que le gouvernement n'engage la décentralisation de la politique de sécurité alimentaire, et s'est transformé en Observatoire des marchés agricoles (OMA), élargissant en conséquence la gamme de produits suivis pour répondre à la demande des producteurs.

Deux changements dans la structure du marché, depuis les débuts de la libéralisation, ont joué un rôle déterminant dans l'évolution des SIM : le renforcement des organisations de producteurs et la croissance du commerce régional. Ces évolutions ont été accentuées par l'amenuisement du rôle des politiques agricoles nationales face à la concrétisation des processus d'intégration régionale, d'une part, et de décentralisation, d'autre part.

7.1. *La montée en puissance des organisations professionnelles agricoles*

Suite à la libéralisation des filières et à l'affaiblissement des institutions publiques et des services agricoles, les OP de producteurs ou d'opérateurs se sont progressivement imposées en tant qu'acteurs du marché et des politiques agricoles. Elles ont perçu la nécessité d'apporter un appui à leurs membres, dans la commercialisation des produits, en premier lieu par la diffusion de l'information sur les conditions de mise en marché.

Elles se sont rapprochées des SIM existants ou ont continué à créer de nouveaux dispositifs. Plus largement, la montée en puissance des OP et les dispositifs de concertation sur les politiques publiques, qui se mettent en place dans certains pays, créent les conditions qui permettent aux SIM de s'émanciper des structures administratives ou parapubliques et de se rapprocher des organisations du milieu professionnel.

7.2. *Le développement des marchés régionaux*

L'augmentation des flux transfrontaliers de produits locaux et importés qui a suivi la libéralisation et la constitution des blocs régionaux a conduit au développement de véritables marchés régionaux. Le commerce régional concerne dorénavant un grand nombre d'opérateurs et plus seulement les grands commerçants. Le besoin d'une information à l'échelle régionale a entraîné la mise en réseau de SIM (nationaux) et la création de dispositifs régionaux.

7.3. *La régionalisation et la décentralisation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire*

Outre la mise en œuvre de politiques agricoles communes par les communautés économiques régionales, le mouvement de décentralisation des politiques de sécurité alimentaire crée les conditions d'une demande d'information plus diversifiée et plus pointue.

7.4. *Le développement des TIC*

L'accès aux NTIC est le changement le plus marquant de l'environnement des SIM2G depuis leur création. L'utilisation d'Internet et de la téléphonie mobile s'est imposée à tous les niveaux du système d'information : dans le dispositif de collecte, dans la transmission des données et dans la diffusion de l'information. Elle a conduit à améliorer à la fois la capacité technique des

SIM1G (fiabilité de l'information et nombre de variables traitées), leur envergure et leur impact. Parallèlement, elle constitue un nouveau défi pour les SIM2G, l'adoption et l'utilisation du téléphone portable étant un formidable moteur d'amélioration de la circulation de l'information entre acteurs du marché, qui peut remettre en question la nécessité d'un dispositif d'information spécifique.

8. Principaux modèles de SIM des produits agricoles existants et opérationnels sur le plan national et sous-régional

Cette partie présente les principaux modèles de SIM (principalement des SIM2G) des produits agricoles existants et opérationnels sur le plan sous-régional et national.

8.1. Les SIM des produits agricoles opérationnels au niveau national

- **Bulletin info-prix est un service fourni par African Innovation Services (AFRIS)** au Bénin depuis 2018 qui est une association de divers acteurs du développement rural qui reconnaissent la nécessité d'un mécanisme indépendant et impartial permettant d'améliorer la collaboration interinstitutionnelle afin d'atteindre les objectifs de développement. Ce service a été développé par AfricaRice dans le cadre des projets qui sont soutenus par le programme de la GIZ « Centre d'Innovations Vertes pour le Secteur Agro-Alimentaire » dans le cadre de l'initiative spéciale « Un Monde Sans Faim », financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). AFRIS se positionne entre la recherche et le développement (R&D) et a pour mission de faciliter la collaboration interinstitutionnelle afin de mieux servir les acteurs des différentes chaînes de valeur et d'amplifier l'impact des partenaires techniques et financiers sur les objectifs du développement. Les prix de gros et de détail de plus de 5 spéculations essentiellement sont fournies de façon hebdomadaire.

- **Le SIM/SIFT de la FUPRO financé dans le cadre de ACMA2/IFDC** qui est mise en place pour faciliter l'accès aux services d'informations sur les marchés agricoles en vue de l'amélioration de la compétitivité des 7 Filières/CVA (Huile de palme, Maïs , Soja, Arachide, Piment, Manioc et ses produits dérivés (gari, tapioca, lafun, cossettes), Poissons (Tilapia et Clarias) frais et fumés) grâce à la connexion et à l'intégration de 16 000 acteurs économiques de plus de 25 marchés des départements du Zou, des Collines, de l'Ouémé, du Plateau. Cette plateforme prend en comptes tous les acteurs des CVA, Il permet :

- ❖ Aux agriculteurs d'opérer les bons choix quant au moment et au lieu d'écoulement de leurs produits, et de planifier au mieux leur production en fonction de la demande du marché.
- ❖ Aux commerçants/transformateurs de disposer d'une information précise et récente pour faciliter les arbitrages qu'ils ont à faire entre les marchés et dans le temps (stockage)
- ❖ Aux consommateurs de disposer des informations sur les prix de vente au détail et les qualités leur permettant de mieux gérer leurs achats et enfin
- ❖ Aux structures d'appui (OPA, Projets, Services publics) de Constituer une base de données qui permettra de mieux analyser la dynamique des marchés

Dans son dispositif opérationnel les tâches/rôles sont partagés tels qu'il suit :

- ❖ La FUPRO Bénin est la structure technique, chargée de la mise en œuvre du SIM. Elle déploie une équipe. Elle a été identifiée à partir de ses expériences et sa capacité de mobilisation de ses membres pour garantir la pérennisation financière du dispositif.
- ❖ L'Opérateur FARMER Line/GSM du Ghana est l'opérateur chargé de mettre en place la plateforme de traitement des informations et de diffusion des Infos aux acteurs concernés. Il collabore avec l'opérateur GSM MTN pour fournir le service.
- ❖ MAEP/CTSAGSA facilitent le processus de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif SIM en termes d'assurance qualité par des visites de terrain et des réunions de suivi évaluation.

Le mécanisme de collecte de données est fondé sur les coordonnateurs départementaux du programme ACMA. Ils collectent les informations suivant deux canaux : a) appels téléphoniques et b) déplacement sur certains marchés.

8.2. Les SIM des produits agricoles non opérationnels au niveau national

- **Le SIM de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin (CNAB)** est basé sur les élus du RéCAB (Réseau des Chambres d'Agriculture du Bénin), des OPA, et le personnel du réseau. Elle dispose d'une base de données géoréférencée des acteurs agricoles CABDOC (CDS-ISIS sous WINDOWS) à caractère multi usages. Mais cette base de données n'est plus actualisée en raison de difficultés financières que connaît la CNAB pour la collecte des données. Pour corriger cela, en 2019, le PARASEP (Projet d'Appui au Renforcement des Acteurs du Secteur Prive) et la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) se basant sur le protocole d'accord relatif à la mise en place et au Renforcement des systèmes d'information

et d'intelligence économique à l'endroit des 3 filières ananas, karité et aviculture ont déjà financé les interprofessions des filières concernées dans la mise en place de leur SIM. Sauf que c'est les acteurs de l'IAB qui ont pu lancer l'étude de faisabilité de la mise en place de leur SIM qui jusqu'à ce jour n'a pas connu son financement. Actuellement, le SIM de la CNAB n'est pas fonctionnel en raison de la faible collaboration avec les opérateurs GSM.

- **Le SIMPA de l'UDOPER** (Union Départementale des Organisationnelles Professionnelles des Eleveurs de Ruminants) a été financé par la **Coopération Suisse dans le cadre du projet PASDeR2** (Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural). Le système d'Information sur les marchés des Produits Agricoles (SIMPA) a été mis en place en juin 2016 pour mieux accompagner le processus de mise en place des produits agricoles et d'élevages. En effet le SIMPA a été mis en œuvre pour corriger les inégalités de répartition des fruits des chaînes de valeurs ovins, bovins, caprins, volailles et celles des produits animaux et dérivés. Il a consisté, à mettre à la disposition des acteurs surtout les producteurs les informations nécessaires leur permettant d'écouler facilement leurs produits sur les marchés, ceci à travers la collecte, le traitement et la diffusion des prix des produits pratiqués sur des marchés bien ciblés. Il se reposait sur deux piliers fondamentaux : Le pilier institutionnel et celui technique :

- ❖ Le pilier institutionnel : ce sont les acteurs, leurs rôles, leurs responsabilités et leurs relations.
- ❖ Le pilier technique : ce sont des opérations techniques menées telles que la collecte, le traitement des données et la diffusion des informations à travers des canaux définies en fonction des bénéficiaires. Il s'appuie sur le pilier institutionnel pour opérer.

Les bénéficiaires étaient entre autres les producteurs, les consommateurs, les commerçants, les jeunes entrepreneurs, les décideurs, ...etc. Les canaux de diffusion sont pour le contexte des OSP les radios et les tableaux d'affichage.

Dans sa mise en œuvre, quatre communes pilotes (N'Dali, Kalalé, Gogounou, et Banikoara) du projet ont servi de base à la conception du SIMPA, mais de nouvelles communes sont prises en compte Nikki, Pèrèrè, Sinendé, Bembéréké, Ségbana, Kandi. Les UCOPER : collecte, traitement et diffusion des informations que l'UDOPER centralise. Les collectivités locales et les comités de gestion des marchés à bétail facilitent la collaboration sur le terrain et Les radios : diffusion des informations. C'est pour raison de non-financement des agents de terrains le SIMPA ne fonctionne plus.

- **Le SIM Agro Business Center (ABC) de la SNV** qui prend en compte 800 PME. Au départ les informations sur les prix des produits sur les marchés étaient diffusées à travers la plateforme "ESOKO". Mais le dispositif s'est révélé non adapté aux besoins des bénéficiaires.

Il fallait alors concevoir un outil pour continuer à communiquer avec les acteurs d'où le recours à l'expertise d'un consultant qui a eu pour tâches entre autres de : (i) capitaliser les informations aussi bien sur les SIM au Bénin et dans la sous-région mais aussi sur la dynamique des marchés, (ii) mettre en place un dispositif de collecte, traitement et diffusion des informations et (iii) proposer un ancrage institutionnel, définir le type de partenariat avec la plateforme ESOKO et le coût de la communication pour un dispositif durable. En somme ce SIM est resté à l'étape embryonnaire jusqu'à ce que le financement s'arrête.

- **PLATEFORME SIKABENIN** : Pour accompagner l'AKB dans l'atteinte de l'objectif, ICCO Coopération (une coopérative légale régie par la loi néerlandaise), à travers le projet « Harnessing Information for Long-term Shea VCD), a décidé d'appuyer la mise en place d'un Système d'Informations sur le Marché, dénommé SIKABENIN. La plateforme SIKABENIN était munie d'une base de données permettant de collecter, stocker et rendre disponible une diversité d'informations sur la filière karité du Bénin. Le système facilite les échanges commerciaux dans le secteur du karité, en créant le cadre de rencontre et d'échanges virtuels entre les acteurs des chaînes de valeurs de la filière karité. A cet effet, deux vagues d'enquête ont été réalisées au cours de la campagne 2014-2015, à titre d'expérimentation. Cela a permis d'avoir des données réelles pour la mise en place de la plateforme. Plus de 210 groupements y participent, 72% sont des collecteurs, 19,4% des transformateurs et 8,6% sont des groupements mixtes (composés de groupements de collecteurs et de transformateurs). A l'opérationnel, il contenait un tableau de bord qui renseigne sur le prix ; les offres d'achat et de vente, les stocks, les cartes des marchés, les carte des magasins et aussi des documents administratifs des OP. Sur l'arrêt du financement du projet, le SIM aussi a arrêté de fonctionner car les gestionnaires de réseaux qui étaient payés pour la collecte des données requises sur le terrain ne sont plus financés pour cela.

- **OWODARA** : une plateforme web développée avec le soutien de l'Agence béninoise du service universel des communications électroniques et de la poste (ABSU-CEP). La base financière de cette agence est basée sur la contribution de 1% du chiffre d'affaires annuel des opérateurs de télécommunications (MTN, Moov). Cette plate-forme de distribution de prix pour les produits agricoles a été développée sur la base d'une étude précédemment menée au Bénin dans le cadre du projet E-Bénin. Il est dans une phase pilote qui a débuté en 2015 et couvre les communes de Kétou, Dassa et Savè. OWODARA est entièrement financé par ABSU-CEP à partir des ressources indiquées ci-dessus. Les bénéficiaires de ce système sont les cibles vulnérables et mal desservies de la couverture de la téléphonie mobile, en l'occurrence les femmes rurales auxquelles des informations sur les prix des produits agricoles sont envoyées par SMS vocaux (en langues locales) et par SMS (en français). Depuis sa

création, la plateforme a enregistré 180 abonnés / bénéficiaires. Ces prix sont recueillis par les agents de conditionnement du SCDA et les données sont administrées par le DIPMAEP. Pour cette phase pilote, le coût des SMS et des appels vocaux reçus est gratuit. A l'issue de cette phase, un transfert de compétences et le mécanisme seront entièrement transférés au MAEP. L'une des faiblesses de ce SIM est que les abonnés n'ont pas la possibilité de choisir les produits pour lesquels ils souhaitent recevoir des SMS vocaux. Il est de nos jours non fonctionnel pour des raisons d'arrêt du financement.

8.3. Les SIM des produits agricoles opérationnels au niveau sous-régional

- **Le système d'information des marchés agricoles (SIMA) du Niger** est né en 1983 dans le cadre de la libération du secteur du commerce. Le SIMA était sous tutelle de l'OPVN jusqu'à sa déconnection en 2000. Le SIMA s'est vu ensuite rattaché au Ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de la promotion du secteur privé à la suite d'un arrêté. Son échantillon de produits est passé des produits céréaliers aux produits de rente et de tubercules. En 2009, il y'a eu une introduction des téléphones portables dans le cadre d'un contrat avec Airtel Niger pour la diffusion des informations sur les prix des produits agricoles. En 2014, un test a été fait sur 30 marchés mais il n'a pas abouti aux résultats escomptés par faute de moyen financier. Cela a entraîné la déconnexion de sa première tutelle et son rattachement au ministère du commerce ; une restructuration de la taille de l'échantillon des marchés et des produits, une réduction du délai de réception des questionnaires, l'introduction des TIC dans la collecte, la transmission et la diffusion, la modernisation du SGBD. Au total, le SIMA nigérien couvre 74 marchés qui peuvent varier en fonction de leur niveau de vulnérabilité. Il couvre en plus quatre à six marchés transfrontaliers. Sur chaque marché, le SIMA dispose d'au moins un enquêteur chargé de collecter les informations. Au niveau de chaque région, un représentant régional est chargé de contrôler et de centraliser les données collectées par les enquêteurs chaque semaine sur l'ensemble des marchés suivis.

- **Agitrade** : Le projet MISTOWA a développé une plateforme régionale pour le commerce agricole. Sur cette plateforme, les informations des SIM publics ainsi que celles fournies par d'autres sources sont mises en commun. Des organisations de producteurs et organisations de commerçants préalablement formées sont appelées à devenir aussi des fournisseurs de données et d'information. La plateforme couvre 14 pays d'Afrique de l'Ouest, et plusieurs marchés par pays. Les prix de gros et de détail de plus de 60 produits (de l'agriculture, de l'élevage et d'intrants) sont actualisés toutes les 1 à 2 semaines et diffusés via internet et SMS. Le site propose également des listes de contact (commerçants, OP, etc), des informations

variées et veut mettre en ligne des propositions d'offre ou d'achat de produits agricoles.

<https://agritrade.cta.int/fr/Welcome-to-Agritrade.html>

- **Resimao** : Le Resimao est constitué par neuf SIM publics nationaux (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo). Avec le support du CTA, ces SIM du Réseau sont aujourd'hui en mesure de partager la plupart de leurs données "prix" sur la même base de données et le même site internet, soit 390 marchés ruraux et urbains (marchés de regroupement, de gros, demi-gros et de détail) ; 39 marchés d'intérêt sous-régional ; tous les produits agricoles ainsi que le bétail et la viande. Les prix sont actualisés hebdomadairement. Depuis début 2007, le CILSS et RESIMAO collaborent pour la publication du **bulletin régional du marché des produits agricoles**. De périodicité trimestrielle, ce bulletin présente par pays membre du RESIMAO la situation du marché des principaux produits agricoles. *Site web* : <http://www.resimao.org>.

- **OMA** : l'OMA au Mali figure parmi les premiers SIM mis en place en Afrique de l'Ouest, en accompagnement des politiques d'ajustement structurel. Depuis sa création, il a connu de profondes évolutions. Son rattachement à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et la décentralisation du dispositif de collecte et de diffusion participent d'un même souci de mieux répondre aux besoins des professionnels.

- **SIM céréales du Mali** : la configuration initiale du SIM céréales du Mali est mise en place pour accompagner et appuyer la libéralisation des marchés. Il se concentre sur le suivi d'une seule catégorie de produits, les céréales, base de la consommation des ménages maliens (mil, sorgho, maïs, riz local et importé). Elle consiste à la collecte des informations relatives au prix, mais aussi à collecter des informations sur les quantités offertes sur les marchés de production, les flux en direction des principaux marchés de distribution et une estimation (plus difficile à réaliser) sur les stocks des commerçants privés. Les données collectées sont envoyées par TSF à l'unité centrale qui assure le traitement et la diffusion de l'information.

- **ESOKO** au Ghana repose sur l'exploitation d'une plateforme informatique qui diffuse à ses abonnés par SMS une information actualisée sur les prix. Il vise principalement les producteurs et les OP. L'accès au service est payant. La plate-forme ESOKO est une plate-forme de communication multisectorielle. Pour le secteur agricole. ESOKO collecte, gère et diffuse l'information à ses abonnés. Des informations telles que les prix de la spéculation sur les marchés, les conseils agricoles, les conditions météorologiques, l'appariement qui rapprochent les producteurs des négociants sont incluses. Le système permet de : (i)

regrouper les membres par secteur, (ii) surveiller les activités sur le terrain, (iii) faciliter le soutien des producteurs, (iv) réaliser l'enquête et (v) permettre aux abonnés de pouvoir faire des demandes d'information à partir d'un simple téléphone mobile en envoyant simplement un SMS à un numéro court ou long qui leur sera communiqué. Afin de permettre aux utilisateurs de profiter des services offerts par la plate-forme ESOKO de manière sponsorisée, un programme appelé "mfarmer" a été mis en place qui offre des services aux abonnés à moindre coût pour les producteurs mais aussi des services gratuits dans certaines conditions définies par les promoteurs.

- **ZNFU 4455** en Zambie est rattaché à la puissante organisation des producteurs agricoles de Zambie. Sa principale particularité est qu'il collecte et diffuse une information sur les prix individuels pratiqués par les industriels. Cette caractéristique du dispositif, associée à d'autres, permet à une personne seule de faire fonctionner le SIM. Le service est totalement gratuit (les utilisateurs n'ayant à payer que le coût du SMS).
- **KACE** au Kenya, qui couple les fonctions d'un SIM et celles d'une bourse de marchandises. Un autre intérêt de l'expérience du KACE réside dans la décentralisation de la structure, censée assurer les fonctions boursières : recours aux SMS, création de mini-bourses locales, les Market Resource Centers (MRC), et diffusion des propositions d'achat et de vente via une émission de radio.
- **RATIN** en Afrique de l'Est, dont la principale caractéristique, outre sa dimension régionale, est d'être intégré au sein d'un dispositif plus vaste visant à moderniser le fonctionnement des marchés agricoles (grades et standards, systèmes de warrantage, e-trading, etc.).
- **Le SIM de l'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI)**. Le SIM de l'ANOPACI fonctionne grâce aux Points d'Information Villageois (PIV). En 2006, l'ANOPACI dispose de 15 PIV opérationnels qui couvrent environ 25 départements sur les 58 que compte la Côte d'Ivoire. Elle consiste à collecter les informations sur les prix au consommateur, les prix de gros et les tendances moyennes sur les disponibilités en produits et l'évolution de l'offre et de la demande. Des observations pour chaque produit sont portées sur la qualité, la quantité, et l'évolution du marché par rapport à la semaine précédente. Une fois les fiches de collecte renseignées sur un marché donné, il est procédé au traitement informatique des données qui sont par la suite utilisées pour diffuser les informations à la radio rurale locale et transmise à la coordination centrale pour stockage et la conception des supports de diffusion (note conjoncturelle, journal, etc.).

- **SIM de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) au Burkina Faso** : Le SIM de la SONAGESS a pour objectif d'assurer la transparence des marchés de produits vivriers au profit des acteurs des filières par une diffusion de l'information, de contribuer à une meilleure connaissance du marché de produits agricoles par des études approfondies et de fournir les informations aux décideurs dans le cadre de la prévention et de la gestion de crises alimentaires. Pour la collecte des données, 48 marchés de référence sont retenus (relevés des prix aux producteurs sur des marchés de collecte, des prix de gros et demi-gros sur des marchés de regroupement, et des prix aux consommateurs sur des marchés de détail). Les produits agricoles concernés sont principalement les céréales, les protéagineux et les oléagineux. Les informations sont diffusées hebdomadairement sur support papier et électronique (bulletin de 3 pages) et par radio.

9. Analyse des contraintes liées à l'utilisation des SIM des produits de soja et volaille existants

Tableau 1 : Synthèse des Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités (FFOM) de l'utilisation des SIM existants

Forces	Faiblesses
<p>1- Disponibilité des organisations socioprofessionnelles à mutualiser leurs expériences et développer des synergies d'action avec les futures SIMs</p> <p>2- Importance des SIM en tant qu'outil de prévention de l'insécurité alimentaires à travers la détection, la confirmation ou l'infirmité des situations de crises alimentaires par une observation soutenue des marchés</p> <p>3- Existence de besoins réels en informations des différents acteurs (d'une part, des producteurs, aviculteurs, commerçants, transformateurs et même des intermédiaires et d'autre part, les différents services de l'Etat, ONG, systèmes d'alerte précoce, ONG et partenaires qui œuvrent pour le développement du secteur rural dans le pays</p> <p>4- Existence de capacités techniques dans l'utilisation du matériel informatique</p>	<p>1- Supports de collecte des données prenant peu ou pas les besoins des différents acteurs de marchés soja et des aviculteurs</p> <p>2- Absence de ligne de crédit dédiée au financement du fonctionnement des activités des SIM</p> <p>3- Absence d'ancrage institutionnel du SIM</p> <p>4- La forme de présentation de l'information par les acteurs des SIM existants facilite peu ou pas son exploitation par les cibles</p>
Opportunités	Menaces

<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence de nombreux acteurs et structures (producteurs, aviculteurs, commerçants, intermédiaires, les différents services de l'Etat et ONG qui œuvrent pour le développement du secteur rural et de la sécurité alimentaire au Bénin. 2. Financement du PARASEP, UE et de la coopération Allemande. 3. Existence des solutions informatiques d'échanges d'informations à moindres coûts 4. Existence des applications, des progiciels et des bases de données. 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Manque de financement du SIM 2- Les conflits d'intérêts entre les SIM développées par les acteurs du secteur privés et du secteur public faute d'ancrage institutionnel
--	---

Source : Données issues des entretiens avec les acteurs : Juillet, 2020

Il existe plusieurs contraintes liées à l'utilisation des SIMs nationaux. Ces contraintes se résument essentiellement à la non-fiabilité des informations diffusées par ces SIMs, à l'inadaptation de ces SIMs nationaux par rapport aux besoins réels d'informations des acteurs économiques, au niveau d'analphabétisme élevé de ces acteurs économiques limitant leur accès aux informations diffusées par les supports écrits, à l'accès désormais pécunier des informations diffusées qui étaient autrefois disponibles gratuitement. Une autre contrainte majeure qui limite la bonne exécution des activités des SIM au Bénin selon nos entretiens est, au-delà du manque de statut leur conférant une légitimité, la question de financement et de prise en charge de toute la logistique de collecte des données sur les marchés des deux filières. Cela constitue une véritable préoccupation de tous les acteurs professionnels visités comme la FNPS, l'ABS, l'UNPS, les Gestionnaire de SIM (comme AFRIS). En effet, dans de rares cas, certaines partenaires appuient de manière ponctuelle quelques activités de collecte, traitement et analyse des données. Par ailleurs, il faut ajouter des contraintes liées au retard dans l'envoi des rapports, à l'incohérence des informations collectées d'un(e) mois/semaine sur l'autre, à l'absence de méthodologie de collecte des données et de base de données au niveau national et régional, des supports de collecte des données ne reflétant pas les besoins des acteurs, au manque de financement, à l'absence d'un ancrage au SIM, au manque de formation des agents à tous les niveaux, à l'insuffisance du personnel en quantité et en qualité, à l'insuffisance de mécanisme de diffusion et de partage des informations.

Il est aussi important de préciser que jusqu'à ce jour, il n'existe pas de SIM spécifique aux filières volaille et soja. Les acteurs des deux filières utilisent le plus souvent le SIM de la FUPRO, WhatsApp, Facebook, l'internet et les appels téléphoniques directes pour faire passer ou avoir une information sur un quelconque marché du Bénin et au niveau régional.

10. Les besoins réels d'informations des acteurs des filières soja et volailles

Les besoins d'informations et/ou les informations utilisés par les acteurs économiques des filières soja et volailles sont quasiment de même nature.

- **Pour les acteurs de la filière soja on peut retenir** : l'offre d'achat et de vente de certains grossistes, les prix des engrais, les prix des semences et des produits, les prix des vendeurs, les lieux de vente, les variétés, la présence ou non des acheteurs, la disponibilité des produits, le niveau d'approvisionnement, le niveau de ravitaillement des marchés, les lieux d'approvisionnement, la demande et les quantités demandées, qualité demandée, le coût de transport, les quantités de consommation, les prix du marché actuel et prévision de la semaine, les quantités stockées, la disponibilité des unités de décorticage, la disponibilité des moyens de transport.

- **Pour les acteurs de la filière volailles on peut retenir** : la présence ou non des acheteurs, les offres d'achat, la disponibilité des volailles sur le marché, les prix de la volaille, les lieux de vente, les races, la disponibilité des aliments pour bétail, les prix du tourteau, la disponibilité d'acheteurs, la disponibilité des moyens de transport, les zones d'approvisionnement des matières premières ; la disponibilité des matières premières ; les prix des matières premières sur le marché ; les coûts de transaction ; les contacts des producteurs ou fournisseurs clés de ces matières premières ; l'information sur la demande en intrant exprimée par les aviculteurs ; les statistiques sur les aviculteurs (nombre d'aviculteur par zone, nombre de tête) ; l'information sur la liste des produits vétérinaires homologués ; la liste des fournisseurs reconnus par l'interprofessionnel et les contacts ; comment reconnaître si un produit est de qualité ; la liste des cabinets vétérinaires et vétérinaires et leurs contacts ; liste des vétérinaires reconnues par l'interprofession et leurs contacts ; l'information sur les innovations en matière d'équipements de transformations disponibles ; la liste des fournisseurs d'équipement et les contacts ; les prix de vente des équipements ; l'information sur les prix et l'offre des produits importés.

Il faut préciser que ces besoins des aviculteurs modernes intègrent bien ceux des promoteurs de l'aviculture traditionnelle (ANAB).

Le tableau 2 ci-après présente par catégorie d'acteur des filières concernées les besoins spécifiques.

Tableau 2 : Besoins en information par acteurs et filière pour la mise en place d'un SIM 2G

Filières	Acteurs de la filière	Données et Informations nécessaires
Soja	Fournisseurs d'intrants	<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'approvisionnement des matières premières ; • Disponibilité des matières premières ; • Prix des matières premières sur le marché ; • Coûts de transaction ; • Contact des producteurs ou fournisseurs clés de ces matières premières ; • Information sur la demande en intrant exprimée par les producteurs • Statistique sur les producteurs de soja (nombre de producteurs par village/commune)
	Producteurs	<ul style="list-style-type: none"> •Offre d'achat certains grossistes, •Prix des engrais •Prix des semences et des produits phytosanitaires •Prix vendeur •Lieux de vente •Les variétés •La présence ou non des acheteurs •Disponibilité des produits phytosanitaires •Le niveau d'approvisionnement •Niveau de ravitaillement des marchés •Le lieu d'approvisionnement
	Commerçants	<ul style="list-style-type: none"> •Niveau de ravitaillement des marchés •Le lieu d'approvisionnement •La demande ou les quantités demandées •La qualité •Le coût de transport •Prix du marché actuel et prévision de la semaine •Les quantités stockées
	Transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'achat et de vente de certains grossistes, • Niveau de ravitaillement des marchés • Le lieu d'approvisionnement • La qualité, • Le coût de transport • Prix du marché actuel et prévision de la semaine

		<ul style="list-style-type: none"> • Les quantités stockées • La disponibilité des unités de décorticage
Volaille	Fournisseurs d'intrants	<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'approvisionnement des matières premières ; • Disponibilité des matières premières ; • Prix des matières premières sur le marché ; • Coûts de transaction ; • Contact des producteurs ou fournisseurs clés de ces matières premières ; • Information sur la demande en intrant exprimée par les aviculteurs • Statistique sur les aviculteurs (nombre d'aviculteur par zone, nombre de tête)
	Aviculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur la liste des produits vétérinaires homologués ; • Liste des fournisseurs reconnus par l'interprofessionnel et les contacts ; • Comment reconnaître si un produit est de qualité ; • Liste des cabinets vétérinaires et vétérinaires et leurs contacts. • Liste des vétérinaires reconnue par l'interprofession et leur contact • Information sur les techniques de prophylaxie • Connaissance de pratiques alternatives. • Connaissance sur les maladies et leurs symptômes, lutte préventive et curative • Mesures de prophylaxie en cas de risques endémiques • Informations sur les assurances (Liste des agences de l'AMAB et les contacts • Alerte en cas d'épidémie • Informations sur les risques d'épidémies et sur la campagne de vaccination. • Connaissance en temps réels de l'offre et de la demande sur les marchés • Information sur les prix • Opportunités des ventes à court- termes • Connaissance des prix en temps réel • Opportunités des ventes à termes • Conseil sur la vente des produits : lieu, commerçants, • Le fonctionnement des marchés • Les variations et les mécanismes de formation et d'évolution des prix. • Connaissance en temps réels de l'offre et de la demande des marchés, fiabilité des intermédiaires et des acheteurs
	Commerçants	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur les prix et de l'offre des produits importés • Information sur le grand circuit de commercialisation

		<ul style="list-style-type: none"> • Information sur les normes et standards de commercialisation des produits avicoles vendus
	Transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur les innovations en matière d'équipements de transformations disponibles. • Liste des fournisseurs d'équipement et les contacts. • Prix de vente des équipements

Source : Données issue des entretiens avec les acteurs : Juillet, 2020

11. Recommandations de système digital d'informations de marché

Suite aux différentes contraintes de la SIM 1G et entretiens faits lors de cette mission, chaque filière devrait mettre en place sa SIM 2G pour alimenter le SIM de la chambre national d'agriculture qui se trouve aujourd'hui avancé dans le financement. Cela sous-entend que les faitières collecteront des données à l'échelle village pour alimenter leur propre SIM et les données agrégées seront générées par les gestionnaires des plateformes des deux filières à mettre sur la plate-forme de la chambre d'agriculture. Ainsi, la chambre diffusera les informations, en cas de problème ou d'incertitude des prix la chambre doit convoquer les acteurs de la filière responsable de la collecte et de la mise en ligne sur la plateforme nationale. Les SIM des filières soja et volailles se baseront sur le système d'information de la deuxième génération, il se fera en quatre grandes étapes à savoir : collecte de l'information, traitement de l'information, diffusion de l'information et le suivi-évaluation.

11.1. Schématisation du dispositif SIM proposé pour les filières soja et volailles

Le dispositif de mise en œuvre du SIM pour les filières soja et volailles est représenté par le schéma suivant.

Collecte, traitement des informations de marchés et les données techniques

Diffusion des information

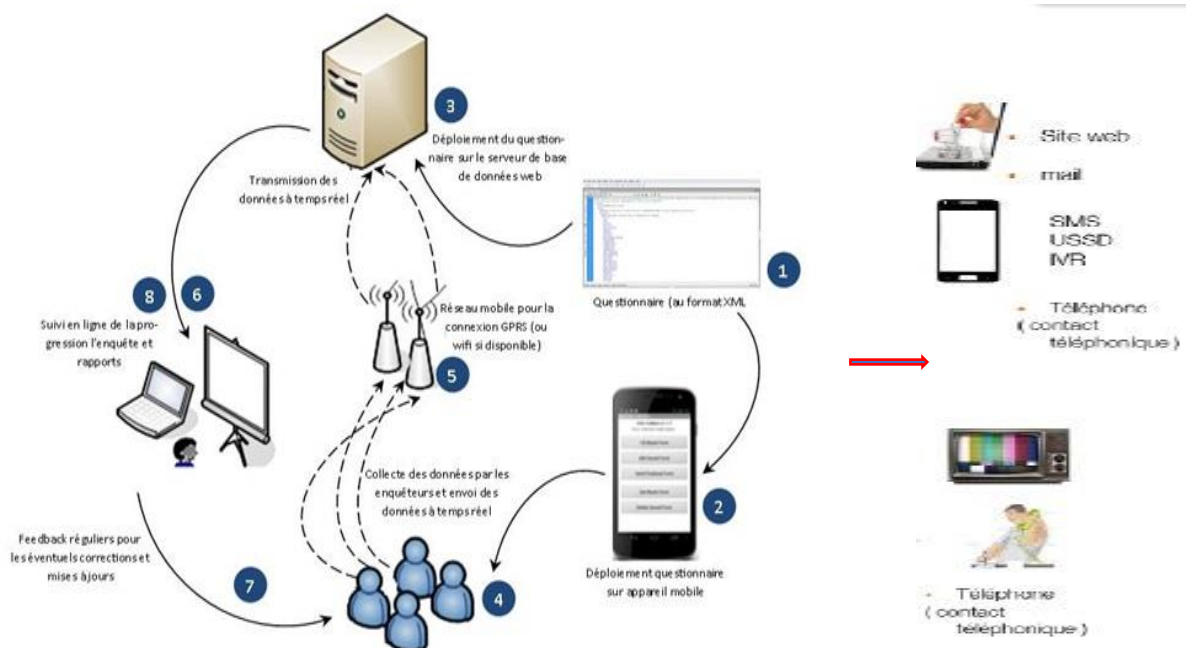


Figure 1 : Schématisation du dispositif SIM de la filière soja et volaille,

Source : Google

Collecte des informations de marchés et les données techniques : la collecte des données se fera par les agents d'appuis recrutés par les gestionnaires des réseaux des acteurs pour collecter les données sur le terrain. Les données seront collectées avec des smartphones ou tablettes. Les agents collecteurs collaboreront avec les structures d'appuis telles que les ATDA et leurs Cellules Communales et les DDAEP entre autres. La collecte se fera de façon périodique auprès des acteurs clés. Les données collectées sont envoyées sur le serveur en ligne et ces informations seront contrôlées par les superviseurs pour assurer la fiabilité des données.

Traitement de l'information : le traitement des données se fera en temps réel par le centre de coordination. Le traitement des données se basera sur les algorithmes programmés sur le serveur grâce à une série de processus qui permettent d'extraire des informations agrégées. Ces processus se feront le plus souvent de façon automatique sur le serveur. L'objectif du traitement de données est généralement d'offrir une information de meilleure qualité. Ce traitement de l'information conduit à combiner plusieurs sources de données afin de les compiler en une information plus sûre.

Diffusion de l'information : elle consiste à transmettre les données collectées et synthétisées aux utilisateurs. Les informations peuvent être accessibles soit par téléphones, soit au niveau des tablettes soit par un ordinateur.

Suivi-évaluation : il se fera en permanence pour une assurance qualité. Une assistance technique sur les services sera offerte par les consultants pendant une certaine période.

1.1. Matériels et outils nécessaires pour le fonctionnement du SIM pour les filières soja et volailles

❖ Serveur informatique



Source de la photo : Serveur de Wakapou, 2018

Les serveurs informatiques participent au bon fonctionnement des systèmes en réseaux, de la mise en relation entre appareils à la gestion des données. Son rôle sera d'apporter, de façon automatique, les réponses aux requêtes des acteurs en respectant tout un ensemble de codifications et de protocoles réseau. Il exerce sa mission en toute autonomie et en toute permanence, 24 heures sur 24, pour pouvoir offrir une continuité du service. Les serveurs disposent de leur propre système d'exploitation, calibré en fonction de la puissance de calcul que demande leur unité centrale. Certaines fonctionnalités sont communes entre le serveur et son système d'exploitation.

❖ Smartphone



Source de la photo : Google

Des smartphones seront utilisés par les gestionnaires de réseaux ou enquêteurs qui seront chargés de collecter les données sur le terrain, ces appareils seront dotés d'une application de collecte des données conçue pour faire le travail et pour envoyer sur le serveur qui se chargera de centraliser. Grâce à une connexion internet les données seront collectées de n'importe quel point du territoire national.

❖ Ordinateur portatif



Source de la photo : Google

Les ordinateurs seront utilisés par les membres de l'unité de coordination du SIM par filière. Ces appareils serviront aussi aux superviseurs pour le contrôle et le prétraitement des informations envoyés par les agents d'appuis sur le terrain. Ils serviront aussi pour la sauvegarde des données hors lignes du SIM.

Ces ordinateurs présenteront certaines caractéristiques techniques clés qui leur permettront de faire correctement le travail.

❖ **Un pro-logiciel**

Un progiciel (de l'anglais software package) est un terme commercial qui désigne un logiciel applicatif généraliste aux multiples fonctions, composé d'un ensemble de programmes paramétrables et destiné à être utilisé par une large clientèle.

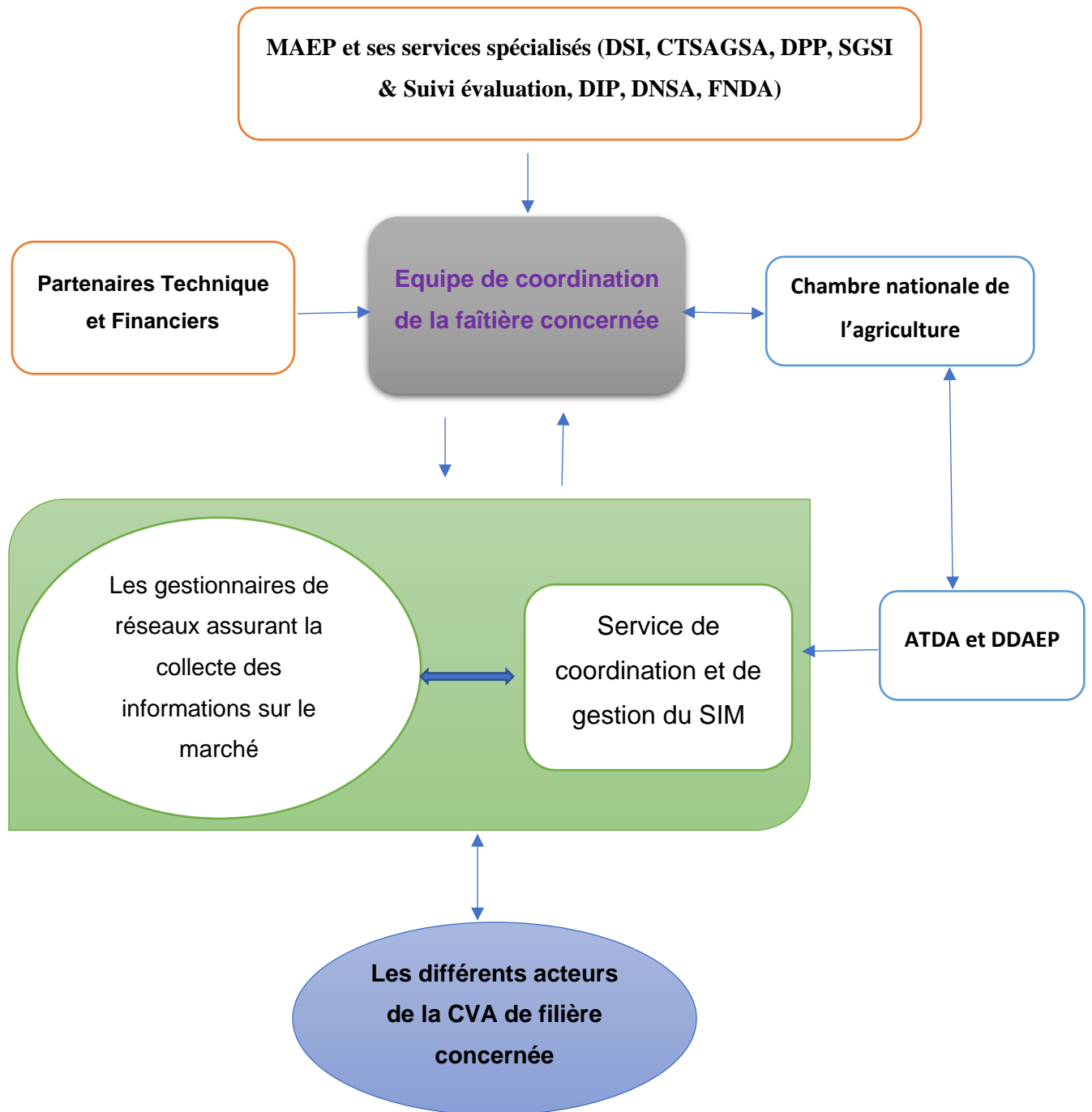
Dans le cas d'espèce, le pro-logiciel doit être conçu afin d'automatiser les différentes tâches de calcul et pour générer les statistiques pour l'ensemble du pays par régions. Le programme grâce à un algorithme puissant permettra de déclencher des alertes pour informations sur la situation critique. Il enverra de façon automatique des SMS personnalisé aux différents acteurs pour leur fournir des données clés qu'ils exploiteront.

❖ **Une connexion internet**

Il existe au Bénin, des opérateurs privés comme publique. Les plus connus sont MOOV, MTN, Bénin Télécoms et Isocel. En fonction des avantages que présenteront chacun d'eux dans le cadre de la mise en place du SIM un choix sera effectué par l'équipe de coordination du SIM par filière.

Outre ces matériels et outils clés d'autres accessoires informatiques seront achetés dans le cadre de cette activité. Il s'agit par exemple des imprimantes, de micro-casque, de clés USB pour transporter ses fichiers partout, de disque dur externe et les autres accessoires gadgets pour chaque équipe de coordination du SIM par filière.

11.2. Dispositif institutionnel de mise en œuvre des SIM au Bénin



La mise en œuvre des SIM des filières soja et volaille nécessite d'une part l'expertise des acteurs de la filière à commencer par l'équipe technique au niveau des deux faitières en passant par les consultants à divers niveaux des filière volaille et soja et d'autre part des compétences en informations notamment des développeurs d'application web et Android ainsi que des experts en marketing et étude de marché.

Les équipes techniques des faitières de ses deux filières concernées doivent s'appuyer sur les expériences faites par d'autres organisations de la place telles que l'IFDC avec le projet

ACMA et d'autres projets qui ont déjà essayé de mettre en place ces systèmes pour les accompagner dans la mise en œuvre. La FUPRO qui est la structure faitière va contribuer énormément en mettant à contribution aussi son expertise pour une analyse plus globale du SIMA. L'expertise est disponible au vu des différentes expériences de système d'information du marché. Le MAEP à travers la DDAEP et les ATDA seront mise à contribution pour avoir des statistiques agricoles fiables.

Une équipe d'experts en conception d'application web et Android produira un cahier des charges très détaillé qui sera validé au cours d'un atelier par tous les acteurs avant la conception des outils. C'est après cet atelier que la question suivante : « quelles données envoyer sur la plateforme de la CNA ? » devrait trouver de réponse car c'est la CNA qui va s'assurer de la maintenance de la plateforme au niveau national.

Des droits d'utilisations pour gérer ces accès seront octroyés aux techniciens des faitières selon leur degré d'implication, il faudra développer des procédures capables de contrôler, par un nom d'utilisateur et un mot de passe, les droits qui y sont attachés. L'un des avantages les plus marquants est la possibilité qui sera offerte à certains (utilisateurs, agent d'appui pour la collecte et l'équipe supervision » de données de saisir (modifier/supprimer) de façon dynamique les données dont ils sont responsables. Les écrans de saisie réalisés seront intégrés à ce mécanisme de saisie dynamique. Ainsi, si cette possibilité est retenue, les données nouvellement saisies pourront être instantanément disponibles pour les autres partenaires. De même, il sera indispensable de tenir à jour un historique des accès au SIM de façon à pouvoir produire des statistiques susceptibles d'orienter les faitières.

Le suivi et l'évaluation se feront sur le terrain, au niveau des acteurs et des sources de collecte des données et au bureau par les acteurs des filières, les partenaires et les services du MAEP. Cela se fera par des déplacements périodiques sur le terrain, des feedbacks des utilisateurs, l'évaluation de l'efficacité et l'efficience du système. Plus spécifiquement, le Contrôle qualité à trois niveaux (**Faitière- chambre national de l'Agriculture et CT/SAGSA**) sera mis en place et chapotés par la CT/SAGSA. La DSI jouera un rôle d'harmonisation globale. En d'autres termes, la DSI va s'assurer que la plateforme fonctionne correctement et que les bailleurs jouent leurs rôles.

Conclusion

En somme, les Systèmes d'information de marché (SIM) sont importants pour assurer une plus grande clarté des marchés et améliorer leur fonctionnement. Ils ont largement évolué depuis leur apparition en Afrique sub-saharienne dans les années 80. Après les SIM de première génération pour lesquels les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances qu'ils avaient suscitées, les SIM de deuxième génération, se sont développés récemment en essayant de mieux prendre en compte les besoins d'informations des acteurs (privés et

publics). Même s'ils semblent plus performants et efficaces que les SIM de première génération, ces SIM de deuxième génération se construisent progressivement et restent encore mal connus ou utilisés.

L'enjeu principal est bien de réussir à ajuster l'offre d'information aux besoins des acteurs (en fonction des spécificités des différents produits et filières), tout en s'assurant une pérennité financière de ces dispositifs.

Une solution pourrait se trouver dans le renforcement des organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles. Celles-ci peuvent valablement orienter les services proposés en fonction des besoins de leurs membres, améliorer la diffusion des informations fournies par les SIM et, surtout, proposer des solutions collectives de commercialisation pour valoriser les différentes opportunités existantes.

Ainsi, pour assurer la pérennité du financement des SIM, deux voies sont explorées en parallèle : (i) travailler à l'adaptation des services du SIM aux besoins réels des usagers pour que ces derniers n'hésitent pas à contribuer au fonctionnement du système ; (ii) amener l'Etat à considérer l'information comme un « bien public » pour qu'il participe, au moins en partie, au financement du SIM.

En termes de circulation de l'information sur les volumes et les prix entre les différents acteurs, d'autres actions seront développées par les producteurs et leur OP et par les commerçants, souvent en lien fort avec les autorités étatiques et administratives : concentration de l'offre de produit, en un lieu unique de marché ou lors de bourses agricoles, organisation de marchés, gestion de l'offre, etc.

Références bibliographiques

Bouda Nancy Rachidatou (2017) : Les Systèmes d'Informations sur les Marchés de Deuxième Génération (SIM2G) : des bourses virtuelles pour une meilleure intégration des marchés céréaliers au Burkina Faso, Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies DEA /Master Recherche en économie appliquée du Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire (PTCI), sous la Direction du Dr Ferdinand Ouédraogo, Enseignant-Chercheur à l'Université Ouaga 2, Burkina Faso

CRES (2014) : croissance agricole et options d'investissement pour une réduction de la pauvreté au Sénégal, Forum de vulgarisation des résultats de la recherche économique et sociale

CTA. Les Systèmes d'Information de Marché (SIM) : Des dispositifs efficaces pour une meilleure transparence des marchés ? 2008 ; 11 p.

CTA. Les systèmes d'informations de marchés et les bourses agricoles : renforcer les signaux et les institutions de marché ; 2005 ; 10 p.

Galtier, f. (2002), "Eclatement et incomplétude de la théorie des marchés », Economies et Sociétés, Série "Systèmes agroalimentaires", A.G., n°25, Vol. 9-10, pp. 1655-1671.

Galtier, f. Et j. Egg (1998), "From Price Reporting Systems to Variable Geometry Oriented Market Information Services.", 57 séminaires EAAE « Agricultural Markets beyond Liberalization », Wageningen.

Galtier, f. Et j. Egg (2003), « Le paradoxe des systèmes d'information de marché (SIM) : une clé de lecture issue de l'économie institutionnelle et de la théorie de la communication », Economies et Sociétés, série F, n°41, « développement », V 7-8/2003, pp 1227-1260.

IABER (2013) : Etude de révision de l'échantillon du Système d'Information sur les Marchés de la SONAGESS, Financement FAO, 2013

Maty BA DIAO, 2015 : Synthèse des missions régionales conjointes d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire (CRA/CILSS)

Ouédraogo Ferdinand (2012): The Geniogramme: A simple low-cost technology, to store, protect, manage and inform cereals stock and price in the market, Michigan State University, WorldTAP, July 2012

Ouédraogo Ferdinand (2017) : Evaluation des interférences économiques et du poids transactionnel des marchés agricoles du Burkina Faso : Approche théorique et empirique, revue Cahiers CEDIMES, France 2017

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS, 2016) : Etude diagnostique des Systèmes d'Information sur les marchés à Bétail du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad, Rapport Définitif